



Abibac

publié le 09/05/2010

Baccalauréat franco-allemand

Descriptif :

Délivrance du baccalauréat français et de l'Abitur, le baccalauréat allemand

L'AbiBac a été créée par l'Accord intergouvernemental franco-allemand du 31 mai 1994 et offre un double avantage : la **délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur**.

La délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur (Allgemeine Hochschulreife allemande) permet aux élèves français et allemands de **préparer les deux diplômes** :

- **en France** à partir de la classe de seconde des séries générales (L, E.S. et S)
- **en Allemagne** à partir de la Gymnasiale Oberstufe

Le double diplôme donne accès de plein droit :

- aux universités françaises et allemandes
- aux cursus intégrés de l'Université franco-allemande

Tous les détails sur le site du [Ministère de l'Education Nationale](#).

L'académie de Poitiers offre deux sections Abibac :

- ▶ au [Lycée du Bois d'Amour](#) à Poitiers
- ▶ au [lycée Jean Dautet](#) à La Rochelle



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.